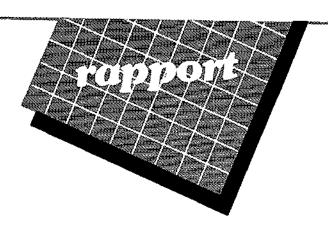
EN 940814-1988



# GROS GIBIER AU QUÉBEC EN 1988 (Exploitation par la chasse et mortalité par des causes diverses)

par

Rodrigue Bouchard

Septembre 1989

Québec :::

. Direction de la gestion des espèces et des habitats

### **GROS GIBIER AU QUÉBEC EN 1988**

(Exploitation par la chasse et mortalité par des causes diverses)

par

Rodrigue Bouchard

Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche Septembre 1989

Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec 3° trimestre 1989 ISBN: 2-550-20168-X

# TABLE DES MATIÈRES

			Page
LIS	TE (	DES FIGURES	V
LIŞ	TE C	DES TABLEAUX	vii
INT	ROD	DUCTION	1
HIS	STOF	RIQUE ET MÉTHODES	2
1.	CHA	ASSE DU GROS GIBIER POUR LA SAISON 1988	5
	1.1	L'orignal	5 5 8
	1.2	Le cerf de Virginie	16 16 17 25
	1.3	Le caribou	27 27 27 31
	1.4	L'ours noir	33 33 33 38
2.		RTALITÉ PAR DES CAUSES AUTRES QUE LA CHASSE DRTIVE ET LE PIÉGEAGE	41
	2.1	L'orignal	41
	2.2	Le cerf de Virginie	41
	2.3	Le caribou	44
	2.4	L'ours noir	44
AF	PEN	DICE I: Noms scientifiques des animaux mentionnés dans le texte	46

·					
		•			
				•	
		•			
				ř	
	•				
			·		
•					
	,				
	,				
	,				
		•			
		•		•	
		•			
		•		•	
		•		•	
		•		•	
		•		•	
				•	

# LISTE DES FIGURES

		Page
Figure 1.	Zones de chasse en 1988	4
Figure 2.	Orignaux tués à la chasse en 1988	15
Figure 3.	Cerfs de Virginie tués à la chasse en 1988	24
Figure 4.	Caribous tués à la chasse en 1988	32
Figure 5.	Ours noirs tués à la chasse en 1988	39

		·		
·				
				•
	·	v		
			•	

## LISTE DES TABLEAUX

		Page
Tableau 1:	Statistiques sur la chasse sportive de l'orignal au Québec - Période de 1972 à 1988	6
Tableau 2:	Récolte d'orignaux par zone de chasse et dans les réserves fauniques - Salson de chasse 1988	7
Tableau 3:	Récolte et superficie d'habitat pour l'orignal dans les zones de chasse excluant les réserves fauniques - Saison de chasse 1988	9
Tableau 4:	Caractéristiques générales de la population d'orignaux récoltée dans les zones de chasse - Salson de chasse 1988	10
Tableau 5:	Sexe et groupe d'âge de la récolte d'orignaux dans les zones de chasse et dans les réserves fauniques - Salson de chasse 1988	11
Tableau 6:	Sexe et groupe d'âge de la récolte d'orignaux dans les zones d'exploitation contrôlée - Salson de chasse 1988	12
Tableau 7:	Chasse contingentée de l'orignal dans les réserves fauniques - Période de 1982 à 1988	14
Tableau 8	Statistiques sur la chasse sportive du cerf de Virginie au Québec - Période de 1972 à 1988	18
Tableau 9:	Statistiques sur la chasse sportive du cerf de Virginie à l'île d'Anticosti - Période de 1972 à 1988	19
Tableau 10	: Récolte de cerfs de Virginie par la zone de chasse - Saison de chasse 1988	20
Tableau 1	l: Récolte et superficie d'habitat pour le cerf de Virginie dans les zones de chasse - Salson de chasse 1988	21
Tableau 1	2: Sexe et groupe d'âge de la récolte de cerfs de Virginie dans les zones de chasse - Saison de chasse 1988	22

# LISTE DES TABLEAUX (suite)

	Page
Tableau 13: Récoite de cerfs de Virginie dans les zones d'exploitation contrôiée - Saison de chasse 1988	23
Tableau 14: Statistiques sur la chasse sportive du caribou au Québec - Période de 1972 à 1988	28
Tableau 15: Récolte de caribous par zone de chasse - Saison de chasse 1988	29
Tableau 16: Récolte de caribous à des fins d'alimentation par les autochtones du nord québécois selon l'ethnie et la zone de chasse - Saison 1987 - 1988	30
Tableau 17: Statistiques sur la chasse sportive de l'ours noir au Québec - Période de 1972 à 1988	34
Tableau 18: Récoite saisonnière d'ours noirs par le piégeage et la chasse depuis 1979 au Québec	. 35
Tableau 19: Récolte d'ours noirs par salson par la chasse sportive - Salson de chasse 1988	. 36
Tableau 20: Sexe et groupe d'âge de la récolte d'ours noirs par la chasse sportive et le piégeage dans les zones de chasse - Salson de chasse 1988	. 37
Tableau 21: Mortalité des orignaux par des causes autres que la chasse sportive - Période du 1er janvier au 31 décembre 1988	. 42
Tableau 22: Mortalité des cerfs de Virginie par des causes autres que la chasse sportive - Période du 1er janvier au 31 décembre 1988	. 43
Tableau 23: Mortalité des ours noirs par des causes autres que la chasse sportive - Période du 1er janvier au 31 décembre 1988	. 45

#### INTRODUCTION

Quatre espèces de grande faune sont chassées au Québec: l'orignal, le cerf de Virginie, le caribou et l'ours noir. Le présent rapport concerne ces gros gibiers et deux de leurs prédateurs: le loup et le coyote. Les noms latins de ces animaux sont mentionnés à l'appendice I.

Le gros gibier est une ressource renouvelable très importante pour le Québec et, de ce fait, il convient d'en assurer une saine gestion. Pour bien remplir ce mandat, nous devons donc en estimer régulièrement la quantité disponible et évaluer le prélèvement, soit par la chasse, la prédation, le braconnage et les accidents. Ce rapport présente le bilan de la récolte et des pertes pour l'année 1988, telles que compilées à partir des renseignements obtenus grâce au système d'information sur la grande faune. Une analyse sommaire de la répartition et des caractéristiques de la récolte par la chasse, ainsi que des pertes encourues par différentes causes, est faite pour chaque zone de chasse de la province. Enfin, des cartes de distribution de la récolte par la chasse sont incluses pour l'orignal, le cerf de Virginie, le caribou et l'ours noir.

#### HISTORIQUE ET MÉTHODES

L'enregistrement obligatoire du gros gibier a débuté, au Québec, en 1958. À cette époque, les chasseurs faisaient rapport de leur chasse à un agent de conservation de la faune, et certaines informations relatives à l'animal abattu (sexe, jeune ou adulte) étaient notées au dos du permis. Les données étaient compilées manuellement par chacun des agents. Devant la piètre qualité des données et le manque de précision relative à la localisation des animaux abattus, le Ministère a implanté, en 1971, le programme "Fiche du gros gibier". Dans le cadre de ce programme, les données recueillies (localisation, âge, sexe, cause de mort, etc.) sur tous les animaux trouvés morts (par la chasse ou d'autres causes) sont compilées par ordinateur et conservées dans un fichier. Le quadrillage Universel Transverse Mercator (UTM) légèrement modifié est, depuis lors, utilisé, sur une base provinciale, comme unité de pointage géographique. Le niveau de précision atteint ± 1 km² au sud du 50° parallèle et ± 100 km² au nord. De plus, ce système de localisation permet d'interpréter les données quelle que soit l'unité administrative et/ou géographique. Les renseignements pertinents à la méthodologie de la collecte et de la saisie de l'information sont décrits dans Huot et al. (1973)1 et dans Bouchard et Gauthier (1980)<sup>2</sup>. En 1987, le système d'information sur la grande faune a été refondu de façon à permettre la saisie directe de l'information, sur ordinateur, dans les principaux points d'enregistrement. Cette modification permet une plus grande souplesse au système qui peut dorénavant être consulté et mis à jour par le personnel du Ministère tant en région qu'au bureau central. Un document normatif donne toute l'information nécessaire au personnel responsable de l'enregistrement.

Depuis 1972, le Ministère publie annuellement, sous le titre "Gros gibier au Québec (Exploitation par la chasse et mortalité par des causes diverses)", un rapport

<sup>1</sup> Huot, J., R. Bouchard et C. Gauthier. 1973. Gros gibier au Québec en 1972. Qué., Minist. Tour. Chase Pêche. Rapp. spé. 2. 66 pp.

<sup>2</sup> Bouchard, R. et C. Gauthier. 1980. Description et bilan du programme "Fiche du Gros Gibier". Qué., Min. Loisir, Chasse et Pêche. RRF-69. 24 pp.

<sup>3</sup> Lajoie, L. 1988. Enregistrement de la grande faune et du lynx du Canada. Qué., Min. Loisir, Chasse et Pêche, Dir. gest. est. hab. Norme no. 88-01.

présentant les données compilées par le système d'information sur la grande faune. Le présent document fait parti de cette série de publication. Les zones de chasse en vigueur lors de la saison de chasse 1988 sont illustrées à la figure 1. Aucune modification n'a été apportée, comparativement à celle de l'année 1987.

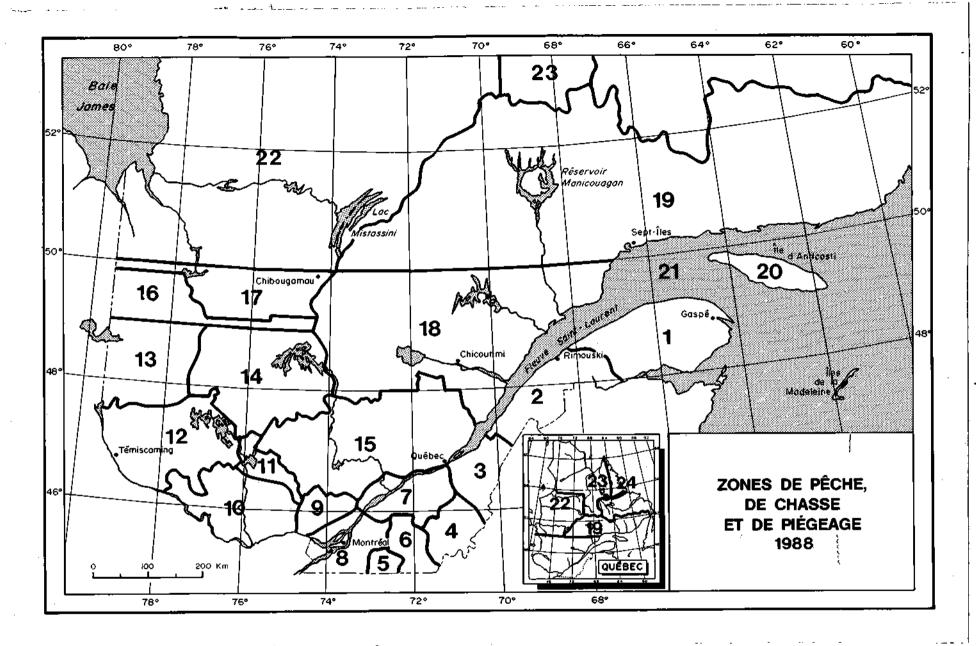


Figure 1. Zones de chasse en 1988.

#### 1. CHASSE AU GROS GIBIER POUR LA SAISON 1988

#### 1.1 L'orignal

#### 1.1.1 Réglementation

La réglementation concernant la chasse sportive de l'orignal a été légèrement modifiée en 1988. Les mesures qui avaient pour but de faire baisser la récolte dans les zones 1 et 2 en 1986 ont été maintenues. La saison de chasse dans ces zones est demeurée à 7 jours. Les seuls changements apportés sont le prolongement de la saison de chasse à l'arc qui est passée de 11 à 23 jours dans les zones 7, 8 et 9 et la modification de la durée de la chasse à l'arme à feu qui a été rallongée de 31 à 52 jours dans la zone 20. De plus, seule la chasse à l'arc était autorisée dans la zone 10 Est. Finalement, la chasse sélective (jeune-adulte) a été appliquée pour une deuxième année dans une pourvoirie de la zone de chasse 2, afin de vérifier la faisabilité de ce type de chasse.

#### 1.1.2 Présentation des données sur la\_récolte

Un total de 144 239 permis de chasse à l'orignal ont été vendus en 1988. Selon le rapport préliminaire du 1er juin 1989, le nombre de permis vendus aux résidents du Québec (142 053) a légèrement diminué (2,5%) par rapport à 1987 (tableau 1). Même en tenant compte des permis toujours en circulation, il semble que l'augmentation constante du nombre de chasseurs connue depuis plus de 30 ans soit maintenant stabilisée. Il se vend actuellement entre 145 000 et 150 000 permis par année.

La récolte totale d'orignaux en 1988 est de 11 281 soit 10 532 orignaux abattus dans les zones libres et 749 dans les réserves fauniques (tableau 2). La récolte totale a augmenté de 2,6% par rapport à 1987. L'augmentation de la récolte combiné à une diminution du nombre de permis vendus a contribué à l'augmentation du succès de chasse qui est passé de 7,4% en 1987 à 7,8% en 1988. La récolte par 10 km² d'habitat est de 0,17 pour l'ensemble des zones. Elle est toutefois particulièrement

Tableau 1. Statistiques sur la chasse sportive de l'orignal au Québec\* - Période de 1972 à 1988 -

Année	Nombre d'orignaux	Permis	vendus	Succès	Durée de la chasse (jours)°			
	•	Résidents	Non Résidents <sup>b</sup>	(%)	Arme à feu	Arc		
1972	6 762	59 552	2 473	10,9	9-24	-		
1973	7 566	68 083	3 224	10,6	9-23	-		
1974	7 317	73 735	3 288	9,5	9-23	-		
1975	7 843	84 480	1 418	9,3	9-31	9		
1976	7 446	91 903	1 283	8,0	9-31	9 9 9 9 9 9		
1977	8 357	98 331	1 246	8,4	9-38	9		
1978	8 978	101 332	1 433	8,7	9-38	9		
1979	8 202	98 404	2 328	8,1	9-38	9		
1980	9 362	115 411	1 708	8,0	9-38	9		
1981	9 760	124 983	1 318	7,7	9-31	7		
1982	11 811	133 470	2 365	8,8	9-31	7		
1983	11 327	137 445	1 661	8,1	9-31	7		
1984	11 350	146 658	1 997	7,6	9-31	14		
1985	10 958	145 029	2 156	7,4	9-31	14		
1986	11 178	147 521	2 155	7,5	7-31	11		
1987	10 983	145 660	2 272	7,4	7-31	11		
1988	11 281	142 053 <sup>d</sup>	2 186 <sup>d</sup>	7,8	7-52	11		

a Données incluant la chasse avec arme à feu et arc.

b Permis de non-résidents vendus pour chasser exclusivement l'orignal à compter de 1975.

c Durée de la plus courte et de la plus longue saison de chasse dans les zones.

d Rapport partiel au 1er juin 1989.

Tableau 2. Récolte d'orignaux par zone de chasse et dans les réserves fauniques - Salson de chasse 1988 -

			Récolte	
Zone de chasse	Durée (jours)	Arme à feu	Arc	Total
1	7ª(11) <sup>b</sup>	557	33	590
2	7(11)	505	27	532
3	9(11)	217	24	242°
4	9(11)	327	48	375
2 3 4 5 6 7 8 9	-(11)	0	0	0
6	-(11)	0	10	10
7	-(23)	0	127	127
8	-(23)	0	9	9
	-(23)	0	165	165
10	9(11)	510	21	531
11	9(11)	133	1	134
12	16(11)	951	6 7	958
13	16(11)	1 242	<i>'</i>	1 249
14	23(11)	1 060	5 9 1	1 065
15	16(11)	1 174 3 <del>4</del> 2	9	1 184 343
16 17	23(11) 23(11)	82	ó	82
18	23(11)	2 084	6	2 090
19	31(11)	739	0	739
20	52()	23	Õ	23
22	31(11)	84 84	6 0 0 0	84
Sous-total		10 030	499	10 532
Réserves fa	uniques	747	2	749
TOTAL	•	10 777	501	11 281

a Durée de la saison de chasse à l'arme à feu.

b Durée de la saison de chasse à l'arc.

c Incluant l'orignal dont le type d'engin est indéterminé.

élevée dans les zones 2, 3, 4, 5, 12 et 13 (tableau 3). Pour l'ensemble des zones, le rapport des sexes est de 127 mâles pour 100 femelles chez les adultes et presqu'identique chez les faons soit 101 mâles pour 100 femelles.

L'âge moyen des adultes a été estimé à 3,6 ans. L'âge des femelles est toutefois plus élevé (3,9 ans) que celui des mâles (3,3 ans). Les animaux de 1,5 an représentent 34,1% des orignaux tués et 56,3% des femelles de 2,5 ans et plus sont lactantes (tableau 4). Les tableaux 5, 6 et 7 indiquent quelques caractéristiques de la récolte, respectivement dans les zones de chasse, les zecs et les réserves fauniques.

La figure 2 illustre le nombre d'orignaux par 1 000 km² tués à la chasse en 1988 dans chaque bloc mercator (bloc lettre de 10 000 km²). Cette figure illustre la distribution de la récolte au Québec. La récolte est supérieure à 10 orignaux/1 000 km² dans presque tout le territoire situé au sud du 50° parallèle. Les récoltes les plus élevées (>50/1 000 km²) ont été effectuées dans le sud-ouest du Québec.

#### 1.1.3 Interprétation (Par Réhaume Courtois, D.G.E.H.)

Les statistiques de chasse de l'orignal diffèrent peu de celles de 1987. Le nombre des chasseurs a baissé légèrement alors que la récolte et le succès de chasse ont augmenté quelque peu. La majorité de la récolte (74%) provient de la zone libre; les zecs, les réserves fauniques et les pourvoiries se partageant le reste avec des pourcentages respectifs de récolte de 15, 7 et 4%. Ces proportions sont identiques à celles des années précédentes. Le seul changement notable s'est produit au niveau de la chasse à l'arc qui a continué sa progression (+22%). Toutefois, ce type de chasse est encore marginal puisqu'il ne comprend que 4,5% des orignaux tués à la chasse sportive.

Les paramètres des populations suggèrent une stabilisation et peut-être même une légère diminution du taux d'exploitation sur le plan provincial. La proportion de mâles adultes (56,3%) et leur âge moyen (3,3 ans) sont à la hausse depuis 1986. Durant la même période, l'age moyen des femelles

Tableau 3. Récolte et superficie d'habitat pour l'orignal dans les zones de chasse\*, excluant les réserves fauniques - Saison de chasse 1988 -

Zone de chasse	Récolte totale	Superficie totale (km²)	Récolte/10 km²	Superficie Habitat (km²)	Récolte/10km² d'habitat
1	590	26 435	0,22	17 861	0,33
2	532	16 231	0,33	10 496	0,51
3	242	8 718	0,28	4 618	0,52
4	375	8 015	0,47	5 604	0,66
5 <sup>b</sup>	0	2 151	0	1 337	0
5 <sup>b</sup> 6 <sup>b</sup> 7 <sup>b</sup>	10	6 474	0,01	3 715	0,03
7⁵	127	6 455	0,20	6 455	0,20
8⁰	9	1 500	0,26	1 500	0,06
ġ <sub>ρ</sub>	165	5 084	0,32	4 484	0,37
10	526	21 927	0,24	19 300	0,27
11	134	5 401	0,25	4 600	0,29
12	958	20 600	0,46	18 500	0,52
13	1 249	23 200	0,54	23 200	0,54
14	1 065	37 750	0,28	37 750	0,28
15	1 184	49 227	0,24	46 500	0,25
16	343	19 750	0,17	17 775	0,19
17	82	22 961	0,04	22 961	0,03
18	2 090	94 257	0,72	88 957	0,23
19	739	225 210	0,03	180 170	0,04
20	23	3 967	0,06	3 967	0,06
22	84	101 690	0,01	N.C.	0,01
TOTAL	10 527	707 003	0,15	519 750	0,20

a Les données incluent la chasse avec arme à feu et arc.

N.C.: Non calculé

b Chasse à l'arc seulement.

Tableau 4. Caractéristiques générales de la population d'orignaux récoltée dans les zones de chasse - Saison de chasse 1988 -

Zone de chasse	1	2	3	4	5°	5'	5°	5"	5°	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	22	TOTAL
Pourcentage des jeunes de 1,5 an	32,6	36,8	36,5	38,1	N.C.	N.C.	23,7	N.C.	33,3	34,6	25,6	37,6	38,5	36,0	38,4	40,7	31,2	33,7	29,3	N.C.	33,3	34,1
Moyenne d'âge (n)	3,3 138	3,5 144	3,2 110	3,4 213	N.C.	N.C.	4,1 89	N,C,	3,7 12	3,2 127	3,3 46	3,7 249	3,4 226	3,5 244	3,4 250	3,3 189	3,4 49	3,8 313	4,5 145	6,2 21	3,4 33	3,6 2 606
Pourcentage des femelles avec lait* (n)	40,8 63	61,8 84	45,3 29	60,1 50	N.C.	N.C.	70,9 21	N.C. 2	60,3 21	58,7 93	49,5 21	54,1 117	58,6 175	58,5 147	64,9 171	65,8 55	68,2 10	57,3 314	41,6 71	N.C. 2	41,0 7	56,3 1 453
Nombre de mâles	135	88	111	130	N.C.	N.C.	220	N.C.	141	96	76	134	118	136	129	141	223	122	168	N.C.	159	127

a On suppose que toutes les femelles en lactation sont âgées de 2,5 ans et plus.

b Basé sur la récolte totale des orignaux adultes enregistrés dans les zones concernées.

c Chasse à l'arc seulement.

N.C. Non calculé.

n Nombre d'animaux dans l'échantiflon.

Tableau 5. Sexe et groupe d'âge de la récoite d'orignaux dans les zones de chasse et dans les réserves fauniques - Saison de chasse 1988 -

Zone de chasse	Måles adultes	Femelles adultes	Petits	ind.	TOTAL
1	257 (25)	203 (6)	95 (2)	2 (0)	557 (33)
2	172 (19)	210 (6)	122 (2)	1 (0)	505 (27)
3	85 (18)	89 (4)	47 (2)	0 (0)	218 (24)
4	136 (35)	120 (11)	71 (2)	0 (0)	327 (48)
5 6	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)
6	0 (8)	0 (0)	0 (2)	0 (0)	0 (10)
7	0 (77)	0 (35)	0 (14)	0 (1)	0 (127)
8 9	0 (5)	0 (3)	0 (1)	0 (0)	0 (9)
9	0 (82)	0 (58)	0 (24)	0 (1)	0 (165)
10	201 (15)	219 (5)	90 (1)	0 (0)	510 (21)
11	43 (1)	58 (0)	32 (0)	0 (0)	133 (1)
12	487 (5)	365 (1)	99 (0)	1 (0)	952 (6)
13	568 (2)	481 (2)	189 (3)	5 (0)	1 242 (7)
14	540 (2)	397 (2)	123 (1)	0 (0)	1 060 (5)
15	557 (8)	436 (1)	157 (0)	25 (0)	1 175 (9)
16	182 (0)	128 (1)	32 (0)	0 (0)	342 (1)
17	49 (0)	22 (0)	11 (0)	0 (0)	82 (0)
18	976 (2)	800 (3)	304 (1)	4 (0)	2 084 (6)
19	424 (0)	253 (0)	54 (0)	8 (0)	739 (0)
20	19 (0)	4 (0)	0 (0)	0 (0)	23 (0)
22	51 (0)	32 (0)	1 (0)	0 (0)	84 (0)
Sous-total	4 746 (304)	3 817 (138)	1 424 (55)	46 (2)	10 033 (499)
Pourcentage Réserves	47,3 (60,9)	38,0 (27,7)	14,2 (11,0)	0,5 (0,4)	100 (100)
fauniques	467 (1)	246 (1)	34 (0)	0 (0)	747 (2)
Pourcentage	62,5%	32,9%	4,6%	0%	100%

a Chasse à l'arme à feu.

b Chasse à l'arc.

Tableau 6. Sexe et groupe d'âge de la récoîte d'orignaux dans les zones d'exploitation contrôlée°
- Saison de chasse 1988 -

ZEC	Mâles adultes	Femelles adultes	Petits	Indéterminés	TOTAL
Région 01					
York-Baillargeon	0	0	0	0	0
des Anses -	1	2	4	0	7
du Bas St-Laurent	30	29	25	0	84
Casault	23	16	1	0	40
Chapais	10	9	6	0	25
Owen FOTAL	15 <b>79</b>	10 <b>66</b>	6 42	0 <b>0</b>	31 <b>187</b>
Région 02				·	
de l'Anse Saint-Jean	1	1	1	C	`
Chauvin	5	6		ŏ	. 10
du Lac-de-la-Bolteuse	6	2	5 3 5 5 3 2	Ŏ	1
du Lac Bréboeuf	6	7	3	0	16
de la Lièvre	9	14	5	0	2
Martin-Valin	11	9	5	0	25
Mars-Moulin	14	13	3	0	30
Onatchiway-Est	15	4		0	2
des Passes	16	14	11	1	42
<u>i</u> e la Rivière-aux-			_	_	
Rats	16	12	2	1	30
TOTAL	99	82	40	. 1	222
Région 03					
Batiscan-Nellson	7	3	7	8	25
Buteux-Bas-Saguenay	7	6 2 4	3	0	19
Jaro	4 7	2	1	0	
du Lac-au-Sable	7.		0	0	1
des Martres	8	4	0	0	1:
de la Rivière-Blanche TOTAL	9 <b>42</b>	10 <b>29</b>	1 12	1 9	2° 9:
Région 04					
de la Bessonne	13	7	2	0	2:
Borgia	8	_8	4	1	2
du Chapeau-de-Paille	25	25	4	Ō	5
Flamand	6	9 2	2 2 5	0	1
Frémont	5		2	0	•
du Gros-Brochet	17	14	5 4	0	3
Jeannotte Kiskissink	9 15	9	1	3 1	2 2
Niskissink de la Croche	15 6	5 4 2 4		0	1
Ménokéosawin	4	7	0 2 4	ŏ	'
Tawachiche	2	4	4	1	1
Wessonneau	15	15	1	ó	ż
TOTAL	125	104	31	ě	26

ZEC	Måles adultes	Femelies adultes	Petits	Indéterminés	TOTAL
Région 05					
Louise Gosford	26	23	11	0	60
Région 06					
Boullé	4	3	O.	Ō	7
Collin	16	13	1	0	30
Lavigne	18	22	3	0	43
de la Maison-de-			_		
Pierre	14	11	2	2	29
Mazana Nazana	9	7	1	0	17
des Nymphes	5 <b>66</b>	6 <b>62</b>	3 10	0 <b>2</b>	14 142
TOTAL	90	02	10	2	144
Région 07					
Bras-Coupé-Désert	29	26	14	0	69
Capitachouane	25	10	2	0	3:
Festubert	14	19	11	9	4
Lesueur	15	12	5	0	37
Mitchinamecus	19	11	5	0	3!
<u>Normandie</u>	14	14	3	0	3
Petawaga Bantias	26 33	24 31	6 8	0 0	50 72
Pontiac Rapides-des-Joachims	33 11	10	4	ŏ	2
napides-des-Joachinis Saint-Patrice	33	27	5	ŏ	65
TOTAL	219	184	63	ŏ	460
Région 08					
Dumoine	32	30	8	o o	70
Maganasipi	27	.5	3	0	35
Restigo	18	13	2	0 <b>0</b>	3:
TOTAL	77	48	13	U	130
Région 09					
Trinité	12	8	5	0	2
lberville	11	6	4	0	2
Forestville	16	15	6	0	3
Labrieville Rivière Godbout	2 0	4 1	2	0 0	
Matimek	11	13	3	0	2
Mordique	6	5	6 2 0 3 5	Ö	1
Varin	ž	5	ĭ	ŏ	•
TOTAL	60	57	26	Ŏ	14
GRAND TOTAL	7	658	248	18	1 67

a Les données incluent la chasse avec arme à feu et arc.

Tableau 7. Chasse contingentée de l'orignal dans les réserves fauniques - Période de 1982 à 1988 -

		ı	Nombre (	d'orlgnau	IX			N	ombre de	chasseur	8			\$	uccès de	chasse		
RESERVE	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1983	1984	1985	1986	1987	198
Ashuapmushuan*	18"	21	18	18	16	17	180	180	180	180	180	180	30,0	35,0	30,0	37,7	26,6	28,3
Chic-Chocs				23	22	32				99	99	138				<b>7</b> 6,7	73,3	80,0
Dunière	38(1)	32 <sup>20</sup>	38	33	35	41	150	150	150	160	163	191	76,0	64,0	76,0	66,0	68,0	82,0
Matene	64	70 <sup>m</sup>	62	84	83	85	231	231	231	294	303	333	83,1	90,9	80,5	92,3	91,2	93,3
Rimouski						31						118						96,9
Laurentides	148**	133	122 <sup>(1)</sup>	142	113	156	826	855	894	992	1 011	1 166	58,7	51,6	47,2	48,0	40,1	56,5
Mastigouche .	66 <sup>(2)</sup>	75 <sup>41</sup>	64 <sup>(3)</sup>	60	69	64	540	540	540	474	548	576	36,6	41,7	44,0	38,0	41,0	38,8
Rouge Matawin	47	51	53	59	44	53	240	300	300	337	352	354	58,8	51,0	53,0	59,0	44,0	53,0
Portneuf	35 <sup>(1)</sup>	28 <sup>m</sup>	31	36	32	27	285	285	285	285	341	338	36,8	29,5	32,6	37,0	33,7	28,4
Saint-Maurice	27	24	17	27	25	26	180	180	180	254	255	259	45,0	38,1	27,0	36,0	33,3	34,7
Papineau-Labelle						57						302						67,1
La Verendrye	138	159	154	168	154	151	1 050	1 176	1 176	1 290	1 349	1 378	39,4	40,6	39,3	42,9	39,2	38,5
Sept-îles- Port-Cartier	-	7	6	5	15	9	-	-	72	127	129	125	-	29,2	25,0	10,0	35,0	30,0
TOTAL	600	629	593	675	608	749	3 739	3 954	4 107	4 566	4 730	5 461						

<sup>\*</sup> Anciennement Chibougamau.

<sup>()</sup> Animaux abattus accidentellement non inclus dans le total.

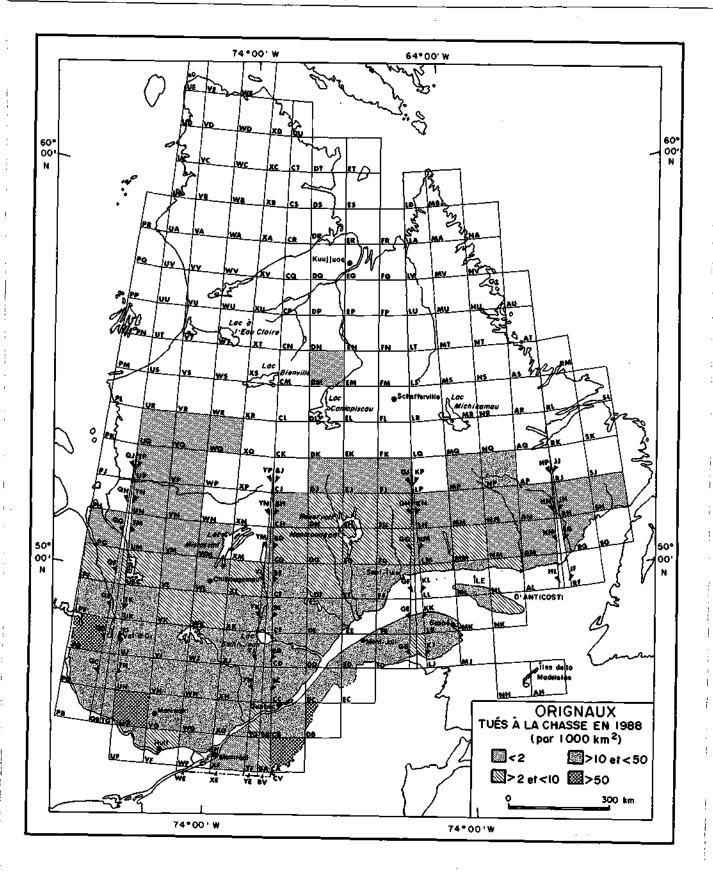


Figure 2. Orignaux tués à la chasse en 1988.

(3,9) est demeuré à peu près stable. Par contre, le nombre de faons/100 femelles (57,8) et le pourcentage de femelles en lactation (56,3) ont diminué, ce qui pourrait signifier une légère baisse de productivité si ces indicateurs ne sont pas trop biaisés par l'effort de chasse.

L'analyse par zone montre que la récolte a augmenté à certains endroits mais qu'elle a baissé, parfois de façon très importante, dans certaines zones de chasse. Les baisses les plus significatives ont été notées dans les zones 11 à 17 où la récolte à l'extérieur des réserves fut de 5 015 en 1988 comparativement à une moyenne de 5 505 entre 1982 et 1987, soit une baisse de 9%. La récolte a également diminué dans la zone 10 en 1988 (-20%), mais ce changement doit être attribué à l'introduction de la chasse à l'arc exclusive dans la section Est de cette zone. Par contre, la récolte a eu tendance à s'accroître au sud du fleuve Saint-Laurent. Les conditions de chasse y ont cependant été excellentes cette année, particulièrement dans les zones 1 et 2 en raison de la présence de neige au sol à l'ouverture de la chasse.

#### 1.2 Le cerf de Virginie

#### 1.2.1 Réglementation

La réglementation concernant la chasse sportive du cerf de Virginie a subi quelques modifications en 1988. La durée de la saison de chasse à l'arc a augmenté dans toutes les zones. Elle a été rallongée de 11 à 23 jours dans les zones 7, 8, 9 et de 11 à 14 jours dans toutes les autres zones. Aucun changement n'a été apporté sur la durée de la chasse avec arme à feu. De plus, pour une quatrième année consécutive, une chasse contingentée des cerfs sans bois a été autorisée. En 1988, 3 480 permis spéciaux ont été distribués, par tirage au sort, dans 6 zones. Le nombre de permis ainsi attribués a diminué par rapport à 1987, compte tenu que cette option de chasse a été discontinuée dans la zone 1.

#### 1.2.2 Présentation des données sur la récolte

Pour l'ensemble du Québec, excluant l'île d'Anticosti, une récolte record de 10 005 cerfs a été enregistrée en 1988, ce qui représente une augmentation de 2,1% par rapport aux résultats de chasse de 1987. De ce nombre, 563 cerfs ont été prélevés par les archers par rapport à 521 en 1987. En 1988, 114 618 permis ont été délivrés à des résidents, soit sensiblement le même nombre qu'en 1987 (donnée en date du 1er juin 1989). Quant à la vente de permis à des non-résidents, elle est également demeurée stable par rapport avec l'année précédente (Tableau 8).

Sur le territoire de l'île d'Anticosti, le nombre de permis vendus est de 3 533 pour les résidents du Québec et de 1 435 pour les non-résidents pour un total de 4 968, soit une diminution de 124 permis par rapport à 1987. Malgré cette diminution, la récolte a augmenté de 8,9% comparativement à l'an dernier passant de 7 548 à 8 223 en 1988. Il en résulte une augmentation du succès de chasse qui est passé de 1,48 cerf/chasseur en 1987 à 1,66 en 1988 (tableau 9).

La tableau 10 présente la récolte de cerfs de Virginie par zone de chasse selon le type d'engin utilisé et le tableau 11 donne un aperçu de la récolte par 100 km². Dans ce dernier tableau on remarque que la récolte par 100 km² d'habitat est particulièrement élevée dans les zones 5 et 8. Enfin les tableaux 12 et 13 indiquent le sexe et le groupe d'âge des cerfs de Virginie récoltés dans les zones de chasse et dans les zones d'exploitation contrôlée.

La figure 3 illustre le nombre de cerfs de Virginie par 1 000 km² tués à la chasse en 1988 dans chaque bloc mercator (bloc lettre de 10 000 km²). La récolte de cerfs de Virginie se fait dans l'extrêmité sud du Québec, l'Outaouais-Laurentides et l'île d'Anticosti.

Tableau 8. Statistiques sur la chasse sportive du cerf de Virginie au Québecab - Période de 1972 à 1988 -

Année	Nombre de cerfs	Perm	ols vendus	Succès	Durée de la chasse (jours)°		
		Résidents	Non Résidents	(%)	Arme à feu	Arc	
1972	4 321	65 511	1 261	6,5	5-16		
1973	3 491	67 096	1 469	5,5 5,1	5-16 5-16	_	
1974	1 141	56 637	1 097	2,0	5-16	_	
1975	1 258	59 951	480	2,0 2,1	5-16	_	
1976	2 068	64 339	491	3,2	5-16		
1977	2 123	77 173	671	2,7	5-16		
1978	1 985	70 654	671	2,8	5-16	_	
1979	2 196	66 264	762	3,3	5-16	_	
1980	4 201	79 436	841	5,2	5-16		
1981	7 835	109 159	1 385	7, <u>1</u>	5-16	14	
1982	3 932	103 080	1 348	3,8	5-16	14	
1983	4 753	100 116	1 456	4,7	5-16	14	
1984	6 855	93 910	740	7,2	12-16	14	
1985	7 437	100 524	882	7,3	12-16	14	
1986	9 499	113 354	998	8,3	12-16	11	
1987	9 796	114 777	1 081	8,5	12-16	11	
1988	10 005	114 618 <sup>d</sup>	1 088 <sup>d</sup>	8,6	12-16	14-23	

a À l'exclusion de l'île d'Anticosti.

b Les données incluent la chasse à l'arme à feu et la chasse à l'arc.

c Durée de la plus courte et de la plus longue saison de chasse dans les zones.

d Rapport partiel au 1er juin 1989.

Tableau 9. Statistiques sur la chasse sportive du cerf de Virginie à l'île d'Anticosti - Période de 1972 à 1988 -

Année chasse	Nombre de cerfs	Perr	nis vendus*	Succès (cerf/	Durée de la chasse	
	ue cells	Résidents	Non Résidents	chasseur)	(Jours)	
1972	2 309	677	934	1,43	215	
1973	2 601	748	923	1,56	215	
1974	2 376	854	746	1,51	215	
1975	1 660	851	527	1,20	104	
1976	2 274	1 034	221	1,81	86	
1977	2 078	1 225	155	1,51	85	
1978	2 493	1 498	150	1,79	88	
1979	2 891	1 619	137	1,65	91	
1980	3 283	2 020	93	1,55	91	
1981	4 758	2 628	82	1,76	117	
1982	5 978	3 455	168	1,65	105	
1983	6 471	3 549	220	1,72	112	
1984	7 099	4 271	538	1,48	114	
1985	7 881	4 325	739	1,56	121	
1986	7 983	3 694	842	1,76	123	
1987	7 548	3 630	1 462	1,48	123	
1988	8 223	3 533	1 435	1,66	123	

a Permis valable pour récolter deux cerfs.

Tableau 10. Récolte de cerfs de Virginle par zone de chasse - Saison de chasse 1988 -

Zone de	Durée de la ci (jours)	hasse	I	Récolte		Total
chasse	Arme à feu	Arc	Arme	à feu	Arc	
1	16	14		615	5	620
2	16	14	•	735	39	· 774
3	16	14		618	20	538
4	12	14		554	14	568
5	12	14	1	014	102	1 116
6	12	14		833	70	903
7	-	23		1	93	94
8	16	23		251	81	332
9	12	23		486	27	513
10	16	14	3	710	106	3 8174
11	16	14		724	6	730
SOUS-TOTAL			9	441	563	10 005
20	123		8	223	-	8 223
TOTAL			17	664	563	18 228

a Incluent 1 cerf dont le type d'engin est indéterminé.

Tableau 11. Récolte et superficie d'habitat pour le cerf de Virginie dans les zones de chasse<sup>a</sup>
- Saison de chasse 1988 -

Zone de chasse	Récoite* totale	Superficie totale (km²)	Récolte/100 km²	Superficle habitat (km²)	Récolte/100km²
1	620	26 435	2,3	19 043	3,3
2	774	16 231	4,8	11 950	6,5
3	538	8 718	6,2	5 800	9,3
4 5	568	8 015	7,1	5 604	10,1
5	1 116	2 151	51,9	1 337	83,5
6	903	6 474	13,9	3 715	24,3
7	94	10 980	0,9	4 518	2,1
8	332	1 546 <sup>6</sup>	21,5	425 <sup>b</sup>	78,1
9	513	5 084	10,1	4 484	11,4
10	3 817	21 927	17,4	10 710	35,6
11	730	5 401	13,5	3 034	24,1
20	8 223	7 673°	107,2	7 673	107,2

a Incluant la récolte pendant la saison à l'arc.

b Partie sud de la zone 8 seulement.

c Superficie de la partie ouverte à la chasse seulement

Tableau 12. Sexe et groupe d'âge de la récolte de cerfs de Virginie dans les zones de chasse - Saison de chasse 1988 -

Zone	Måles adultes	Femelies adultes	Faons	Ind.	Total
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	610 <sup>a</sup> (2) <sup>b</sup> 547 (4) 433 (6) 552 (3) 1 014 (27) 831 (19) 1 (31) 209 (24) 407 (7) 2 704 (19) 561 (0)	4 (3) 95 (14) 55 (8) 2 (5) 0 (43) 2 (18) 0 (37) 32 (34) 54 (11) 637 (48) 92 (6)	0 (0) 93 (21) 29 (6) 0 (6) 0 (32) 0 (31) 0 (23) 10 (23) 25 (9) 363 (36) 71 (0)	1 (0) 0 (0) 1 (0) 0 (0) 0 (0) 0 (2) 0 (0) 0 (0) 7 (3) 0 (0)	615 (5) 735 (39) 518 (20) 554 (14) 1 014 (102) 833 (70) 1 (93) 251 (8) 486 (27) 3 711 (106) 724 (6)
SOUS-TOTAL Anticosti TOTAL	7 869 (142) 4 678 (0) 12 547 (142)	973 (227) 2 429 (0) 3 402 (227)	591 (1870 1 116 (0) 1 707 (187)	9 (7) 0 (0) 9 (7)	9 442 (563) 8 223 (0) 17 665 (563)

a Chasse à l'arme à feu.

b Chasse à l'arc.

Tableau 13. Récolte de cerfs de Virginie dans les zones d'exploitation contrôlée - Salson de chasse 1988 -

Zec	Mâles adultes	Femelles adultes	Faons	Indéterminés	TOTAL
Des Anses	9	0	0	0	9
York-Bail- largeon	1	0	0	0	1
Casault	12	0	0	. 0	12
Bas- St-Laurent	46	8	6	0	60
Owen	30	7	8	0	45
Chapais	8	0	0	0	8
Jaro	32	10	6	0	48
Louise- Gosford	2	0	0	0	2
Petawaga	1	0	0	0	1
TOTAL	148	25	20	0	186

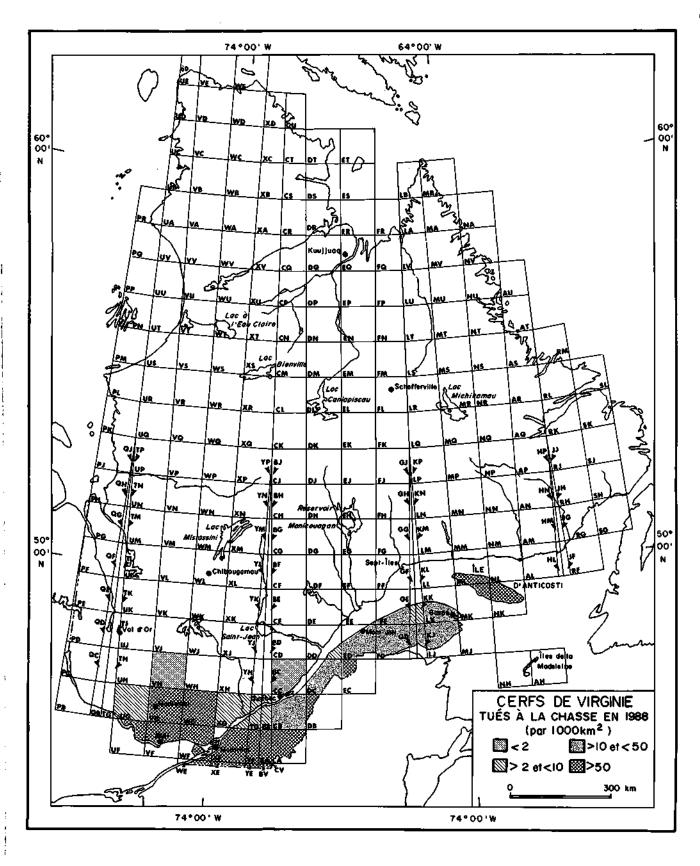


Figure 3. Cerfs de Virginie tués à la chasse en 1988.

#### 1.2.3 Interprétation (Par François Potvin, D.G.E.H.)

#### Anticosti

À Anticosti, la récolte a augmenté de 9%, même si le nombre de chasseurs (4 968) a légèrement régressé. Le succès fut de 1,66 cerf par chasseur, comparativement à 1,51 l'année précédente. Une bonne saison de chasse était prévue, la mortalité ayant été faible à l'hiver 1987-1988.

#### Chasse à l'arc

La saison à l'arc, auparavant de 11 jours, a été extensionnée à 14 jours dans huit zones et 23 jours dans les trois autres. La récolte des archers s'est accrue de 8% par rapport à l'année précédente. Les zones où la saison a été portée à 23 jours ont connu les plus fortes hausses.

#### Chasse à l'arme à feu

Les périodes de chasse à l'arme à feu furent identiques à l'année précédente. Les chasseurs ont prélevé 7 869 mâles avec bois, ce qui représente une hausse de 5% par rapport à 1987 et constitue un record historique. L'hiver 1987-1988 ayant été facile ou modéré dans la plupart des zones sauf en Gaspésie, une plus grande récolte était attendue. Les conditions de chasse ne furent pas propices dans l'ensemble: il n'y eu de la neige au sol qu'en début de saison; des précipitations de pluie souvent abondante et une température supérieure à la normale ont rendu les conditions encore moins attrayantes.

La hausse de récolte provient principalement des zones du Sud du Québec (zones 4, 5 et 6), avec un accroissement de 13%. La situation est demeurée plutôt stable en Outaouais-Laurentides (+ 6%). Au Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, la baisse amorcée en 1987 s'est poursuivie. La diminution très marquée dans la zone 1 (- 29%) s'explique en bonne partie par la rigueur de l'hiver précédent de même que par des conditions de chasse particulièrement défavorables. Une baisse était anticipée dans la

zone 1, de sorte que le Ministère n'a pas émis de permis spéciaux pour la chasse des cerfs sans bois dans ce secteur en 1988.

#### Chasse des cerfs sans bois

Depuis 1985, une chasse limitée des cerfs sans bois est autorisée. En 1988, 3 480 permis spéciaux ont été distribués pour six zones de chasse, ce qui a permis le prélèvement de 965 biches et de 591 faons. Le succès des détenteurs du permis spécial a varié de 25 à 51%, selon la zone. Le succès global (45%) est similaire à celui des années précédentes. Le nombre de faons/100 biches (61) a légèrement augmenté. Cette donnée est de toute évidence biaisée, à cause de la sélectivité des détenteurs du permis spécial. Dans les zones 10 et 11, le nombre de faons/100 biches atteignait 75 à 98 avant la mise en place de la Loi du mâle, comparativement à 43 à 59 depuis quatre ans. Pourtant la productivité ne semble pas avoir connu une telle baisse, si on examine le % de biches avec lait et le % de biches de 1,5 an, entre ces deux périodes.

<u>Zone</u>	<u>Permis</u>	<u>Récolte</u>	Succès (%)	Faons/100 blches
2	540	188	35	98
3	270	84	31	53
8 Sud	170	42	25	31
9	21	7 <del>9</del>	38	46
10	1 950	1 000	51	57
11	340	163	48	77
TOTAL	3 840	1 556	45	61

#### Conclusion

L'hiver 1988-1989 fut modéré, à l'échelle provinciale, mais il y a eu des variations très fortes entre des stations même assez rapprochées. La zone 11 et l'île d'Anticosti ont connu des conditions rigoureuses, de sorte qu'une baisse de récolte et de succès est attendue à l'automne prochain. Ailleurs, la situation devrait demeurer stable, à mois que les conditions de chasse soient particulièrement propices.

#### 1.3 Le caribou

#### 1.3.1 Réglementation

La réglementation concernant la chasse sportive du caribou n'a pas été modifiée en 1988. La chasse dure 31 jours dans la zone 19, 37 jours dans la zone 24 et 152 jours dans la zone 23. Rappelons que, dans la zone 23, une saison de chasse hivernale (février, mars, avril) a été ouverte en 1983.

De plus, dans les zones 23 et 24, il y a possibilité de prendre 2 caribous par permis. Par contre dans la zone 19, un seul caribou peut être tué par permis et le nombre de permis distribués est limité à 600.

#### 1.3.2 Présentation des données sur la récolte

Par rapport à 1987, le nombre de permis vendus à des résidents a diminué de 13,6% en 1988 tandis que les ventes à des non-résidents ont légèrement augmenté de 0,9%. À noter que c'est la première fois depuis 1974 que le nombre de permis vendus à des non-résidents est supérieur à celui des résidents.

Au total, 9 196 caribous ont été tués par la chasse sportive en 1988. Il s'agit d'une augmentation de 4,5% par rapport à 1987 (tableau 14). Le succès de chasse est passé de 55,9% en 1987 à 62,7% en 1988. La chasse printanière dans la zone 23 a permis une récolte de 6 caribous seulement comparativement à 29 en 1987 (tableau 15).

Les prélèvements à des fins alimentaires dans les zones de chasse 22, 23 et 24 (tableau 16) ont vraisemblablement dépassé, en nombre, la récolte sportive. Malheureusement, l'estimation de ce type de récolte demeure très imprécise pour la majorité des communautés et aucune statistique n'existe sur l'âge et le sexe des animaux récoltés. La chasse d'alimentation est probablement aussi pratiquée localement dans les zones 17, 18 et 19, mais aucune information n'est disponible à ce jour.

Tableau 14. Statistiques sur la chasse sportive du caribou au Québec - Période de 1972 à 1988 -

Année	Nombre de caribous	Pern	nis vendus	Succès	Durée de la chasse	
	Caribous	Résidents	Non Résidents	(%)	(jours)	
1972	887	1 139	2 473	24,5	30	
1973	1 231	1 775	3 224	24,6	30	
1974	1 768	2 724	3 288	29,4	37	
1975	1 437	2 202	358	56,1	37	
1976	1 735	2 525	330	60,7	37	
1977	1 663	2 359	343	61,5	37	
1978	1 946	2 512	467	65,3	37	
1979	2 463	2 794	698	70,5	37	
1980	2 866	3 890	665	62,9	37	
1981	3 392	4 805	827	60,2	37	
1982	2 936	3 700	839	64.7	37	
1983	4 056	2 905	858	53,7 <sup>b</sup>	109	
1984	4 483	3 488	1 256	47,2	118	
1985	6 095	3 339	1 761	59,7	31-152 <sup>d</sup>	
1986	8 960	3 901	2 689	67,9	31-152	
1987	8 797	4 182	3 686	55,9	31-152	
1988	9 196	3 612°	3 720°	62,7	31-152	

a Permis de non-résidents vendus pour chasser exclusivement l'espèce à compter de 1975.

b Le taux de succès à partir de 1983 est calculé en considérant le droit de prélever deux caribous pour chaque permis vendu.

c Rapport partiel le 1er juin 1989.

d Durée de la plus courte et de la plus longue saison permise dans les zones.

N.B. Les résultats de chasse ainsi que le nombre de permis vendus incluent les données concernant la chasse à l'arc et la chasse d'hiver.

Tableau 15. Récolte de caribous par zone de chasse - Salson de chasse 1988 -

Salson	Zone de chasse	Durée de la chasse (jours)	Mâles adultes	Femelles adultes	Petits	indéterminés	TOTAL
Hiver	23	60	0	2	4	0	6
Automne	19	31	46	15	13	2	76
	23	92	5 742	2 463	179	262	8 646
	24	37	75	318	71	4	468
TOTAL			5 863	2 798	267	268	9 196

Tableau 16. Récolte de caribous à des fins d'alimentation par les autochtones du nord québécols selon l'ethnie et la zone de chasse - Saison 1987-1988 -

Zone 22			Zo	one 23		
Cris		Inuit		Naskapis*	Montagnais*	Total
Nordbd	Sud <sup>∞</sup>	Baie d'Ungava <sup>«</sup>	Détroit et Baie d'Hudson <sup>be</sup>	į.		
360	373	2 480	3 956	1 000 <sup>h</sup>	1 000h	9 169

- a Récolte pratiquée majoritairement à même le troupeau de la Rivière George.
- b Récolte pratiquée à même les troupeaux de la rivière George et de la rivière aux Feuilles.
- c Récolte pratiquée à même les populations résidentes de la taiga.
- d Communautés de Chisasibi, Whapmagoostui et de Wemindji.
- e Communautés de Eastmain, Fort-Rupert, Némiscau, Mistassini et Waswanipi.
- f Communautés de Kangiqsualujjuaq, Kuujjuaq et Tasiujaq.
- g Communautés de Aupaluk, Kangirsuk, Quaqtaq, Kangiqsujuaq, Salluit, Akulivik, Povungnituk, Inukjuak, Umiujaq et Kuujjuarapik.
- h Extrapolée à partir d'enquêtes antérieures.

La figure 4 illustre la récolte par 1 000 km² par bloc mercator (bloc lettre de 10 000 km²). La récolte de caribou se divise en 2 grandes concentrations correspondant aux zones de chasse 19 et 23-24. Dans la zone de chasse 19, dans le secteur du réservoir Manicouagan, le nombre de caribous tués est inférieur à 2/1 000 km². Plus au nord, au nord de Schefferville, le nombre de caribous tués est beaucoup plus élevé. Le troupeau de la rivière George y est exploité.

### 1.3.3 Interprétation

Les prélèvements de caribous par les chasseurs sportifs ont atteint un sommet de 9 196 bêtes en 1988. L'augmentation de la récolte est attribuable au succès obtenus dans la zone 23 où il s'est récolté 769 caribous de plus qu'en 1987. Un accroissement du nombre de chasseurs et une meilleure planification sur l'utilisation des camps mobiles mis à la disposition des chasseurs par les pourvoyeurs sont les principales raisons qui expliquent cette hausse.

Par contre dans la zone 24, la récolte a chuté de façon drastique pour une deuxième année consécutive. La récolte qui était de 1 238 caribous en 1986 a accusé une très forte diminution de 62,2% au cours des deux dernières années. Compte tenu que le succès de la récolte de cette zone est étroitement lié à la présence du troupeau de caribou sur le territoire, ces chutes de récolte sont la résultante de la migration hâtive des caribous vers l'ouest observés au cours des deux dernières années.

Dans le cas de ce cervidé, le succès de chasse, le raport des sexes et la proportion des faons dans la récolte constituent des indices de l'abondance du gibier sur les territoires de chasse, mais ils ne sont pas liés à la taille du troupeau. Ainsi dans la zone 23, la récolte sportive majoritairement composée de mâles suggère qu'il y avait abondance du gibier sur le territoire. À l'inverse, le rapport des sexes favorisant les femelles dans la zone 23 térnoigne de la rareté du caribou dans cette zone.

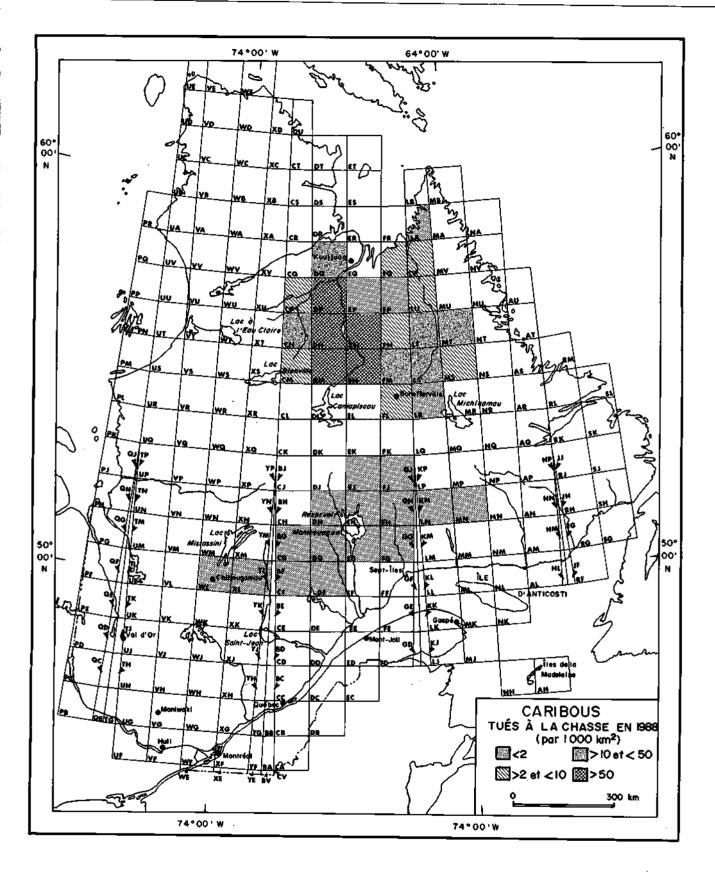


Figure 4. Caribous tués à la chasse en 1988.

La récoite pratiquée dans la zone 19 touche des petites populations relativement sédentaires existant à très faible densité. La récolte très limitée empêche de tirer des conclusions sur les résultats étant donné le peu d'information disponible sur la densité du cheptel dans le secteur chassé. Toutefois un rapport des sexes en faveur des mâles est possiblement un indice de l'abondance du caribou lors de la dernière saison de chasse. Enfin notons que le taux de succès est de 13%, ce qui le situe dans la moyenne des dernières années.

#### 1.4 L'ours noir

## 1.4.1 Réglementation

En 1988, des modifications mineures ont été apportées à la réglementation de l'our noir. La durée totale de la chasse de l'ours incluant les deux saisons: le printemps et l'automne, varie maintenant de 96 à 123 jours dépendamment des zones, soit 5 jours de plus qu'en 1987 pour la saison la plus longue. Le permis est valable pour un ours par saison. Quant au piégeage de l'ours noir, il n'existe aucune restriction du nombre de prises. La saison de piégeage est passée de 92 jours en 1987 à 126 jours en 1988.

# 1.4.2 Présentation des données sur la récolte

Le nombre de permis vendus à des résidents en 1988 s'élève à 18 019 soit une diminution de 9,5% par rapport à 1987. Quant aux permis vendus aux non-résidents, leur nombre a légèrement augmenté de 0,5% (tableau 17).

Au total, la chasse sportive printanière et automnale a permis une récolte de 2 298 ours noirs en 1988, soit une augmentation de 17,7% par rapport à la récolte de 1987. L'augmentation de la récolte est surtout attribuable au succès de la chasse d'automne qui a enregistré une hausse de 33,9%.

Par contre la récolte par le biais du piégeage a chuté de 19,4% pour atteindre un niveau de récolte inférieur à celui obtenu au cours des guatre

Tableau 17. Statistiques sur la chasse sportive de l'ours noir au Québec - Période de 1972 à 1988 -

Année	Arme à feu	Arc	Total	Résidents	Non- résidents	Succès (%)	Durée de la chasse
1972	643		-	2 357	2 927	12,2	-
1973	427	-	•	3 809	3 029	6,2	•
1974	489	-	-	4 071	2 649	7,3	-
1975	458	•	-	5 181	2 263	6,1	•
1976	752	-	-	6 763	1 980	8,6	-
1977	684	-	-	7 446	1 780	7,4	-
1978	999	-	-	7 874	2 193	9,9	-
1979 (1)	1 070	-	•	25 511	1 828	3,9	152
1980 `	1 747	-	-	35 990	3 103	4,5	128-150 (4)
1981	1 524	-	-	41 341	3 366	3,4	102-123
1982	1 436	-	-	40 087	3 374	3,3	101-123
1983	1 747	•	•	41 326	3 390	3,9	101-123
1984 (2)	1 437	-	-	19 444	3 423	6,3	96-123
1985 `	1 586	-	-	21 480	3 616	6,3	96-116
1986	2 454	-	-	23 140	3 793	9,1	96-116
1987	1 952	-	-	19 916	4 422	8,0	96-116
1988	2 036	262	2 298	18 019(3)	4 444(3)	10,2	96-123

<sup>(1)</sup> Instauration d'un permis spécifique à l'ours noir.

<sup>(2)</sup> Hausse du coût des permis.

<sup>(3)</sup> Rapport partiel le 1er juin 1989

<sup>(4)</sup> Plus courte et plus longue saison permise dans les zones.

Tableau 18. Récolte saisonnière d'ours noirs par le piégeage et la chasse depuis 1979 au Québec.

Récolte									
Année	Chasse			Piégeage			Autres Cours		
	Printemps	Automne	Total	Printemps	Automne	Total		•	
1979	381	662	1 070	31	38	69	66	1 205	
1980	784	953	1 747	101	181	282	220	2 249	
1981	621	902	1 524	356	125	481	150	2 155	
1982	445	987	1 436	193	96	289	60	1 785	
1983	<b>79</b> 7	962	1 759	333	94	427	173	2 359	
1984	575	816	1 391	300	180	483	104	1 978	
1985	1 004	582	1 586	436	110	546	203	2 335	
1986	1 256	1 158	2 414	343	191	536	527	3 477	
1987	1 192	760	1 952	443	145	588	140	2 680	
1988	1 280	1 018	2 298	315	159	474	116	2 888	

Tableau 19. Récolte d'ours noirs par saison par la chasse sportive et le piégeage - Saison de chasse 1988 -

			Récolt				
Zone de	Superficie de la zone	Printemps		Automne		TOTAL	Récolte / 100km²
chasse		Chasse	Plégeage	Chasse	Piégeage		
1	26 435	23(3)	62	30(0)	17	132(3)	0,51
	16 231	36(24)	41	35(1)	11	123(25)	0,91
2 3 4	8 718	23(19)	14	12(1)	14	63(20)	0,95
4	8 015	32(5)	27	87(O)	11	157(5)	2,02
5 6 7 8 9	2 151	1(0)	8	16(1)	1	26(1)	1,25
6	6 474	11(1)	2	46(0)	1	60(1)	0,94
7	6 455	13(0)	28	21(0)	3	65(0)	1,01
8	1 500	0(0)	0	4(0)	0	4(0)	0,27
	5 084	13(2)	4 1 7	43(0)	0 2 5 1	62(2)	1,26
10	21 927	64(241)	1	250(38)	5	320(279)	2,73
11	5 401	27(20)		33(2)	1	68(72)	1,67
12	20 600	31(179)	6	36(18)	3 3	76(197)	1,32
13	23 200	68(99)	28	21(2)	3	120(101)	0,97
14	37 750	33(60)	2	43(3)	4	82(63)	0,38
15	49 227	71(34)	21	101(0)	37	230(34)	0,54
16	19 750	9(1)	4	10(0)	0	22(1)	0,12
17	22 961	0(0)	0	3(0)	0	3(0)	0,01
18	94 257	115(19)	58	120(0)	44	337(19)	0,38
19	225 210	3(0)	2	16(0)	2	23	0,01
23	N.C.	0(0)	0	15(4)	0	15(4)	N.C.
24	N.C.	0(0)	0	1(0)	0	1(0)	N.C.
TOTAL		573(707)	315	948(70)	159	1 995(777)	0,39

<sup>( )</sup> Nombre d'ours récoltés par des non-résidents.

Tableau 20. Sexe et groupe d'âge de la récolte d'ours noirs par la chasse sportive et le piégeage dans les zones de chasse - Salson de chasse 1988 -

Zone de chasse	Måles(1) adultes		Femelles(1) adultes		Oursons (jusqu'à 2 ans)		Indéterminés	TOTAL
	Chasse	Piégeage	Chasse	Piégeage	Chasse	Piégeage		
1	24	35	15	14	14	26	7	135
2	54	33	26	15	16	4	0	148
2 3	30	15	18	9	6	4	1	83
4	58	23	40	8	25	6	2	162
5	12	5	4	3	2	0	1	27
6 7	22	2	23	1	12	0	1	61
7	12	16	19	8	2	4	4	65
8	0	0	. 4	0	0	0	0	4
9	25	2	18	4	13	0	2	64
10	309	4	203	0	71	2	10	599
11	33	2	29	5	15	0	6	90
12	151	3	73	6	39	0	1	273
13	118	22	56	8	18	1	3	226
14	93	4	37	1	7	1	3 2 8	145
15	129	32	50	17	19	9	8	264
16	12	2	5	2	2	0	1	24
17	1	0	1	0	1	0	0	3
18	133	58	79	25	37	12	12	356
19	8	1	7	1	3	1	2	23
22	0	0	0	0	0	0	0	0
23	. 10	0	5	0	2	0	2	19
24	1	0	0	0	. 0	0	0	1
TOTAL	1 235	259	712	127	304	70	65	2 772

<sup>(1) 2</sup> ans et plus.

dernières années. La diminution appréciable de la récolte par le piégeage au printemps est responsable de cette baisse. (tableau 18). Les tableaux 19 et 20 présentent les caractéristiques de la récolte dans chaque zone de chasse.

La figure 5 illustre le nombre d'ours noirs par 1 000 km² tués à la chasse en 1988 dans chaque bloc mercator (bloc lettre de 10 000 km²). La plupart des ours noirs ont été tués au sud du 50° parallèle. C'est dans le sud-ouest du Québec, dans les secteurs de Maniwaki et Val d'Or que l'on retrouve la récolte la plus élevée (>10/1 000 km²). Quelques ours noirs ont été tués dans le nord du Québec, probablement par des chasseurs de caribous.

# 1.4.3 Interprétation (Par Hélène Jolicoeur D.G.E.H.)

Le nombre d'ours noirs récoltés par la chasse et le piégeage est 2 772 ours en 1988. Cette récolte, bien qu'excellente, est inférieure d'environ 200 ours à la récolte de 1986, considérée comme la récolte record depuis 1979. Par contre, nous constatons que le nombre de permis de chasse à l'ours vendus est en régression depuis quelques années. De 23 000 permis vendus en 1984, les ventes se sont élevées à 27 000 en 1986 pour retomber à 22 000 permis en 1988. Ce désintéressement pour la chasse à l'ours s'est surtout fait sentir du côté des résidents du Québec. À l'opposé, le nombre de permis vendus à des non-résidents montre une lente progression.

En 1988, les chasseurs d'ours, bien qu'en nombre moins élevé, ont été aussi efficaces que par les années passées ce qui s'est traduit par un taux de succès élevé de l'ordre de 10%. Le taux de succès des chasseurs non-résidents a été de 19% contre 9% pour les résidents. Cette différence dans le taux de succès s'explique du fait que les non-résidents chassent dans les pourvoiries alors que les résidents se concentrent surtout en zone tibre. Même si les chasseurs non-résidents ne représentent que 20% de la clientèle de chasseurs d'ours, ils prélèvent néanmoins 34% des ours

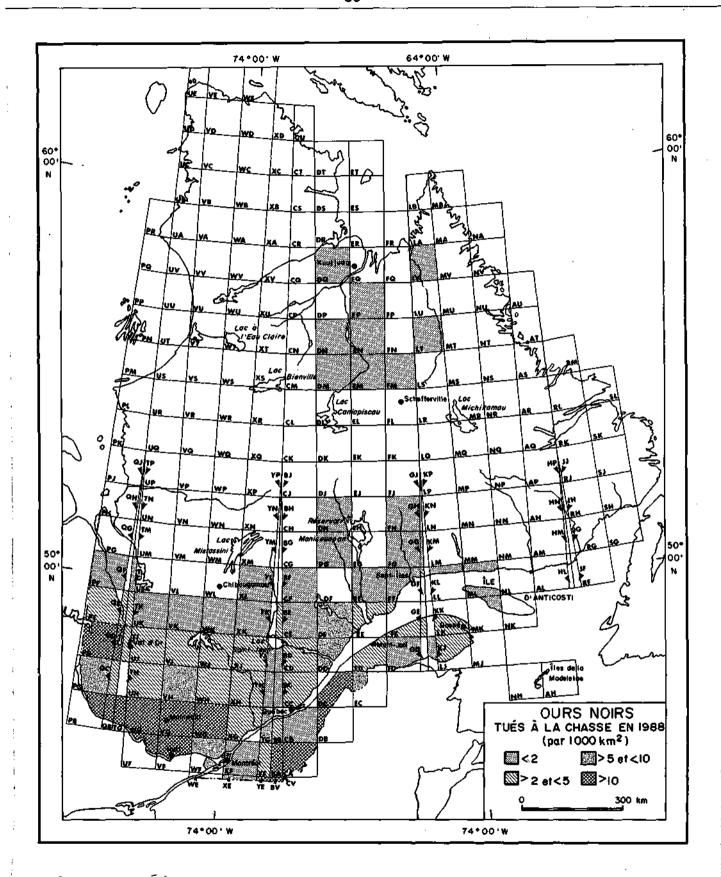


Figure 5. Ours noirs tués à la chasse en 1988.

enregistrés annuellement. L'influence que les non-résidents exercent sur la récolte totale d'ours est devenue non négligeable.

Avant 1985, 40% des ours étaient récoltés au printemps. Cette proportion s'est élevée depuis à 60% et se maintient ainsi d'année en année. Ce renversement des tendances semble originer d'une amélioration de l'enregistrement dans les régions à fortes concentrations de pourvoiries, c'est-à-dire l'Outaouais et l'Abitibi-Témiscamingue. Dans ces régions, les pourvoyeurs ont été invités à compléter des fiches du gros gibier ce qui a grandement facilité l'enregistrement des ours tués par les non-résidents.

À l'exception de la zone 05 qui montre un profil à la baisse, la plupart des zones de chasse ont montré, depuis 1984, une nette progression au niveau de la récolte. Pour certaines zones, cette progression s'est faite de façon marquée (01, 02, 03, 04, 06, 10, 12); pour d'autres, l'augmentation de la récolte a été fabuleuse en 1986 pour revenir par la suite à un rythme de croissance plus modeste en 1987 et 1988 (07, 09, 11, 13, 14, 15, 17, 18). Quelques zones (08, 16, 19, 23) montrent une tendance plutôt stable avec, d'année en année, des récoltes en dents de scie.

Au niveau de la récolte de piégeage, l'année 1988 a été caractérisée par une diminution importante des prélèvements. De supérieure à 525 ours entre 1985 et 1987, la récolte est redescendue à 474 ours piégés en 1988. Cette baisse d'environ 50 ours s'est surtout faite sentir au printemps. Toutefois aucune raison particulière n'explique ce changement.

# 2. MORTALITÉ PAR DES CAUSES AUTRES QUE LA CHASSE SPORTIVE ET LE PIÉGEAGE

Les données compilées dans cette section regroupent les gros gibiers morts de causes diverses, autres que la chasse sportive et le piégeage. Le décompte des animaux morts n'étant pas systématique sur tout le territoire, seuls sont compilés les animaux rapportés par le biais du système d'information sur la grande faune. L'information est recueillie proportionnellement à sa facilité d'observation. En effet, la plus grande quantité de données est susceptible de provenir des régions où les observateurs sont les plus nombreux et être reliées à des causes de mort plus facilement détectable. La mise en oeuvre de projets de recherche spécifiques dans un secteur donné peut occasionner des hausses dans la découverte de carcasses ou dans la capture de prédateurs, sans que cela soit significatif d'une variation du taux de mortalité ou de la densité des différentes espèces. Ces hausses peuvent simplement être dues à l'intensification des recherches dans ce secteur.

En 1988, 3 066 fiches rapportant des gros gibiers morts par d'autres causes que la chasse et le piégeage ont été complétées. Les cerf de Virginie avec 79,6% des fiches reçues figure au premier rang des mortalités inventoriées. Pour sa part, l'Orignal représente 16,6% des mortalités rapportées tandis que l'Ours noir totalise 3,8%.

#### 2.1 L'orignal

En 1988, 510 orignaux, dont la cause de la mort est autre que la chasse sportive, ont été comptabilisés (tableau 21). Les accidents routiers sont la cause de mort rapportée la plus importante avec 47,1% suivi des causes de mort non identifiées avec 30,4%. Le braconnage figure troisième en importance avec 21,2% des carcasses retrouvées.

#### 2.2 Le cerf de Virginie

Cette année, 2 441 cerfs ont été rapportés suite à des mortalités autres que la chasse (tableau 22). Les cas d'accidents routiers sont les plus nombreux soit

Tableau 21. Mortalité des orignaux par des causes autres que la chasse sportive - Période du 1er janvier au 31 décembre 1988 -

Zone	Cause de la mort									
de chasse	Braconnage	Prédation	Accident routier	Autre	Total					
1 2	10 15	0	10 17	17 15	37 47					
2 3 4 5 7 8 9	3 5 1	0	6 2 2	7 2	16					
5 7	2	0	48	0 8 3	9 3 58 8 34					
9 10	0 4 5	0 1 1	5 17 3	12 8	34 17					
11 12	1 23	0 0	1 21	1 9	3 53					
13 14	6 1	1 0	36 4	14 0	57 5					
15 16	4 0	1 0	39 3	24 3	68 6					
18 19 20	20 8 0	2 1 0	23 3 0	24 7 1	69 19 1					
TOTAL	108	7	240	155	510					

Tableau 22. Mortalité des cerfs de Virginie par des causes autres que la chasse sportive - Période du 1er janvier au 31 décembre 1988 -

Zone	Cause de la mort								
de chasse	Braconnage	Prédation	Accident routler	Autre	Total				
1	28	44	49	39	160				
	14	14	37	16	81				
3	22	3	48	22	95				
2 3 4	26	11	73	14	124				
	20	0	271	8	299				
7	26	4	170	26	226				
5 7 8 9	. 24	19	130	12	185				
9	17	13	274	20	324				
10	25	30	81	33	169				
11	92	217	181	66	556				
12	15	48	41	2	106				
13	0	3	1	0	4				
14	Ō	3 3	4	1	8				
15	0	0	0	0	0				
16	6	6	23	9	44				
18	1	6 7	2	Ó	10				
19	0	0	0	0	0				
20	4	0	42	4	50				
23	0	0	0	0	Ó				
TOTAL	320	422	1 427	272	2 441				

58,5. Les autres carcasses retrouvées sont réparties comme suit: Prédation 17,3; braconnage 13,1%; autre 11,1%.

## 2.3 Le caribou

La mortalité du caribou par des causes autres que la chasse sportive est sans doute importante si l'on considère les accidents lors des migrations (ex: noyades), la chasse par les autochtones (tableau 16), la chasse au Labrador et la prédation. Toutefois le territoire occupé par le caribou étant très peu accessible, aucune donnée concernant ces mortalités n'est comptabilisée par le système d'information sur la grande faune.

#### 2.4 L'ours noir

En 1988, 115 ours noirs dont la cause de mort n'est pas la chasse sportive et le piégeage ont été recensés (tableau 23). De ce nombre, 36,5 ont été tués par des accidents routiers et 24,3% lors de contrôle d'animaux nuisibles.

Tableau 23. Mortalité des ours noirs par des causes autres que la chasse sportive - Période du 1er janvier au 31 décembre 1988 -

Zone	Cause de la mort									
de chasse	Braconnage	Accident routler	Autre	Contrôle	Total					
1	0	1	3	1	5					
2 3 4 5 6 7	3	1	O	0	4					
3	1	1	0	0	2					
4	1	5	0	• 0	6					
5	0	0	0	0	2 6 0 3 2 2 25					
6	2	1	0	0	3					
7	0	2	0	0	2					
9	0	2 2 7	0	0	2					
10	6		6	6						
11	0	0	0	0	0					
12	0	6	1	16	23					
13	0	5	1	3	9					
14	0	0	0	0	0					
15	4	5	3	1	13					
16	0	0	0	0	0					
17	0	09	0	0	0					
18	2	6	6	1	15					
19	1	0	6 5	0	6					
22	0	0	0	0	0					
TOTAL	20	42	25	28	115					

# APPENDICE I

# Noms scientifiques des animaux mentionnés dans le texte

Orignal Cerf de Virginie Caribou Ours noir Alces alces
Odocoileus virginianus
Rangifer tarandus
Ursus americanus

Document PDF numérisé à 300 DPI Reconnaissance optique de caractères Numériseur Kodak I260/I280 Adobe Acrobat 6.0 Le 15 décembre 2004 Micromatt Canada Ltée